



Communiqué de presse
25 octobre 2011

Solidarité Turquie

La Fondation de France, exprime sa compassion et sa solidarité envers les victimes du séisme et ouvre un fonds dédié pour venir en aide aux populations les plus vulnérables

Dimanche 23 octobre 2011, un séisme de magnitude 7,3 a frappé l'est de la Turquie, faisant de nombreux morts et disparus et d'énormes dégâts matériels. Devant l'ampleur de la catastrophe, la Fondation de France exprime sa compassion envers le peuple turc, et ouvre un fonds dédié pour permettre aux Français et aux résidents turcs en France d'exprimer leur solidarité avec les populations les plus vulnérables.

Les sommes collectées via « Solidarité Turquie » seront redistribuées aux associations qui viendront en aide aux sinistrés les plus fragilisés par la catastrophe, une fois les secours immédiats assurés.

Les projets présentés seront étudiés par un Comité d'experts de la Fondation de France.

Comment faire un don ?

- par chèque bancaire libellé à l'ordre de :

Fondation de France – Solidarité Turquie

BP 22

75008 Paris

- en ligne : www.fondationdefrance.org (don sécurisé)

Acteur majeur de la collecte de dons en faveur des rescapés de Haïti en 2010 et du Tsunami en 2004, ainsi que des tempêtes en France (Xynthia en 2010 et Klaus en 2009), la Fondation de France a démontré son expertise et sa compétence pour répondre au plus près aux besoins des personnes sinistrées les plus vulnérables.

La Fondation de France assurera la traçabilité des fonds collectés et informera de l'avancement des projets soutenus sur son site internet www.fondationdefrance.org

Contacts presse :

Niki Vouzas, niki.vouzas@fdf.org, tél. 01 44 21 87 05
Charlotte de Lattre, charlottedelatre@fdf.org, tél. 01 44 21 87 47